PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2020
du 16 janvier 2021

Canoë Kayak Club de Ham

Procès-Verbal Assemblée Générales Ordinaire du 16 janvier 2021

Pour la première fois et suite aux conditions sanitaires actuelles, l'assemblées Générale Ordinaire du Canoë Kayak Club de Ham s'est déroulée le samedi 16 janvier 2021 en distanciel à 10 heures via une invitation « Teams » envoyée aux adhérents et personnalités le 8 janvier 2021, suivant l'ordre du jour qui avait été établi, de plus l'invitation et le dossier de cette AG avaient été transmises par mail à chaque personne.

Personne présentes :

Personnalités et invités

Monsieur LABILLE Grégory, député de notre circonscription
Madame RAGUENAUX Françoise, conseillère départementale de la Somme
Monsieur RICHARD Fréderic, président du CRCK HDF

Membres du club

6 personnes présentes ayant le droit de vote et 5 pouvoirs, soit 24 sur 26 ayant droit.

Après avoir accueilli les différentes personnalités, Monsieur Francis BOITEL, président en fonction de l'association, a démarré l'AG par un discours d'introduction et d'accueil en précisant qu'à la suite de la crise sanitaire et afin de respecter les consignes sanitaires, le bureau a choisi de tenir son AG en distanciel, ce qui a entrainé le manque de participant certainement à cause du logiciel choisi pour cette visio-conférence.

Cependant Il avait été mis en place lors de l'invitation aux adhérents un votre par sondage sur notre nouvel plateforme « Asso Connect » qui s'est clôturé le 17 janvier 2021 à minuit et qui a totalisé le vote de 18 personnes soit le quorum nécessaire.

Le président a démarré l'assemblée générale ordinaire

Il a présenté le rapport moral et le rapport d'activité de la saison 2020 fortement impacté par la crise « Covid » qui a entrainé la fermeture du club sur une période d'environ 6 mois et qui a impacté directement nos prestations touristiques et scolaires.

Il en a résulté :

- Une baisse importante de plus de la moitié du nombre de licenciés,
- Une baisse de plus de ¾ de nos recettes de prestations
- L'annulation de la totalité de nos animations.
- L'arrêt de notre projet « Baby Kayak »
- Le décalage du projet hébergement

Cependant Monsieur BOITEL Francis a précisé que malgré cette situation et grâce à l'engagement des membres de l'association et des partenaires, le club a pu maintenir :

- Son niveau en compétition avec un classement final en National 2 et 2 jeunes athlètes sélectionnés en équipe régionale
- Ses investissements avec un montant engagé sur 2020 de plus de 50 000 €
- Une trésorerie saine avec un excédent d'exercice d'environ 6 000 €.
- Poursuivre la formation de ses adhérents avec notamment l'obtention par 2 licenciés de leur AMFPC et par un autre l'obtention d'un CQP moniteur
- Les séances d'entrainement et l'encadrement malgré l'arrêt maladie du permanent depuis mi-aout

Ces rapports qui ont été soumis au vote via notre plateforme et ont été adopté à l'unanimité par les adhérents du club.

Par la suite Monsieur BOITEL Francis a présenté le compte de résultat de la saison 2020 et fait lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Monsieur Serge BONNAY, qui certifié l'exactitudes des comptes 2020.

Il a ensuite présenté les budgets prévisionnels de la saison 2021.

Le compte de résultat 2020 a été adopté à l'unanimité par les adhérents du club.

Le point suivant abordé a été le renouvellement des membres du comité directeur conformément aux statuts du club.

Pour donner suite à l'appel à candidature, 11 membres du club s'étaient positionnés et ont été élus, le nouveau comité directeur est donc composé de :

Monsieur ANGUEHARD Alain
Monsieur ANGUEHARD Lucas
Monsieur BOITEL Francis
Madame BOITEL Nathalie
Monsieur CAVROIS Nicolas
Monsieur CAUDMONT Jean Paul
Monsieur LAVALARD Jean Paul
Monsieur PISKULA Léandre
Monsieur STAPOR Gregory
Monsieur VASSENT Christophe
Monsieur VIOLA Anthony

Après ces élections, les membres du comité ont procédé à l'élection du nouveau bureau suivant les statuts soit :

Président : Monsieur BOITEL Francis
Secrétaire : Monsieur VASSENT Christophe
Trésorier : Monsieur STAPOR Gregory .
Membre : Monsieur VIOLA Anthony

L'assemblé a ensuite procédé à la nomination du représentant au niveau des différentes instances fédérales que sont le CDCK80, le CRCK HDF et la FFCK
Le président a été désigné comme représentant légal de l'association.

Le dernier point à l'ordre du jour concerné l'établissement des tarifs pour la saison 2022, les tarifs pour la saison 2021, suite à la modification de la politique tarifaire des titres FFCK, ayant été adopté lors de la réunion du comité directeur du 28 aout 2020.

Il a été proposé et adopté à l'unanimité la reconduction des tarifs 2021

.

Le président a clôturé l'assemblée générale en évoquant les objectifs pour la nouvelle saison 2021

A Ham le 18 janvier 2021 Le président, Monsieur Francis BOITEL